

## **10 ans d'ALPHA-SIGNES**

**27 juin 2008**

### **Intervention d'Evelyne Huytebroeck**

Je suis très heureuse de fêter aujourd'hui avec vous les 10 ans de l'asbl Alpha -Signes.

Ce projet est né en novembre 1997 au sein du Collectif Alpha.

Il est soutenu par Bruxelles-Formation, par Actiris et ponctuellement par le Service bruxellois francophone des personnes handicapées (prochainement PHARE) via l'apport de budgets en initiatives.

En démarrant vos activités, il y a maintenant 10 ans, vous avez bien compris que la formation constitue un des outils majeurs pour une intégration sociale réussie.

Chaque année, une bonne quarantaine de personnes fréquentent vos formations en français, en calcul ou pour un soutien pédagogique et je tiens à vous saluer pour le travail accompli !

Les objectifs de l'association sont vastes et constituent de réels défis :

- Lutter contre l'analphabétisme des personnes sourdes dans une optique d'éducation bilingue, français/langue des signes;
- Développer une perspective émancipatrice et démocratique ;
- Mais aussi créer des outils pédagogiques bilingues.

Au cours de l'histoire, différents courants d'enseignement pour enfants sourds se sont affrontés. En 1880, le Congrès de Milan, regroupant de nombreux spécialistes internationaux de l'éducation pour personnes sourdes, a imposé l'interdiction d'utiliser la langue des signes au profit de l'utilisation exclusive de méthodes orales. Avec pour conséquence aujourd'hui, qu'il existe très peu d'outils pédagogiques...

Il fallait donc relever des défis de taille, et vous l'avez fait ! Et je suis heureuse de vous y avoir aidés, en soutenant la réalisation de votre méthode bilingue « *A la lumière du signe, livre des apprenants* ». Ce dernier a été précédé du livre du maître que vous avez pu également présenter avec fierté en été 2007 au 15ème Congrès mondial des sourds à Madrid.

Mais il est évident que les attentes restent grandes face à la reconnaissance de la langue des signes. La Commission consultative de la langue des signes doit notamment veiller à la concrétisation sur le terrain de son objectif premier : donner le droit à toute personne de communiquer. J'attends dès lors impatiemment les projets proposés par les groupes de travail institués par cette commission. Je serai particulièrement attentive aux projets qui pourraient entrer dans le cadre de mes compétences.

D'autre part, au regard des insatisfactions quant à l'interprétation et face à la pénurie d'interprètes, sachez que j'ai souhaité faire réaliser une étude associative concernant l'adéquation des services et des associations aux besoins des personnes sourdes et malentendantes bruxelloises. Le résultat de celle-ci sera présenté en septembre. Ce rapport est riche d'enseignements et de propositions, qui ne devront pas rester sans réponse. Il reste un gros travail de définition des types de besoins, et surtout de mise en place de formations en adéquation avec les demandes. Ces actions devraient permettre d'étoffer progressivement le « stock » d'interprètes et le panel des moyens de communication.

Pour terminer, permettez-moi de vous dire mon admiration face à la persévérance du mouvement qui lutte pour la reconnaissance du droit à l'utilisation de la langue des signes dans les divers actes de la vie.

Contribuons ensemble à la promotion de la langue des signes, elle en a encore tant besoin !